L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; MARDI MATIN, 25 OCTOBRE 1859.

Imprimé et publié par
Gt F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
F. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 25 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine", à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

[illegible] Touro & Thomas, à l'hôtel Verandah [illegible]—glaces, lingerie, matelas, etc.
[illegible] Roger & Co, 28, Vieille Levée—marchandises, corsets avariés, etc.
[illegible] E Morphy, sur la Levée, en face du poteau [illegible]—bois de construction, ancres, chaines, [illegible], meubles, etc. Aussi, au magasin de [illegible] & Co, 91 Gravier—tabac.
R. B. Sykes, à l'entrepot No 102, rue des [illegible]—whiskey.
[illegible] shérif, à midi, à l'Hotel de la Cité, un lot [illegible] dans le Premier District, face à la [illegible].

[illegible] Feuilleton, voir la seconde page.

L'insurrection de Harper's Ferry.

[illegible] sait maintenant que l'insurrection de Harper's Ferry est l'œuvre des abolitionistes, qu'ont conçu, mûri et mis à exécution [illegible] abominable complot dont les péripéties [illegible] sont déjà connues. Les initiés avaient [illegible] complices dans les Etats libres. En [illegible] l'étendard de l'insurrection en Virginie, ils avaient l'espérance que le mouvement se propagerait et que l'incendie gagnerait de proche en proche tous les Etats à esclaves. Leur empressement et leur présomption ont causé leur ruine. Les auteurs du mouvement insurrectionnel de Harper's Ferry, en arrêtant les communications sur les chemins de fer, ont empêché leurs amis de [illegible] envoyer immédiatement des renforts. [illegible] retard joint à la promptitude d'action des [illegible] a prévenu de plus grands malheurs.

[illegible] est à nous maintenant d'être sur nos gardes et de nous tenir prets à repousser l'agression, de quelque part qu'elle vienne. On [illegible] quelle utilité ont été les corps de volontaires en Virginie; la milice du Sud devrait être parfaitement organisée et disciplinée. C'est notre seul boulevard contre l'é[illegible] de l'insurrection, car éloignés comme [illegible] presque tous nos centres populeux [illegible] de troupes fédérales, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour nous protéger et déjouer les criminelles entreprises de la malveillance. Que chaque comté [illegible] paroisse ait ses compagnies de [illegible], habituées aux manœuvres, et [illegible] qui, en se réunissant sous les ordres d'un seul chef, au moindre indice de [illegible] suffiront amplement pour la con[illegible].

[illegible] détails qui nous sont parvenus de Harper's Ferry sont encore pleins d'obscurité, les événemens nous ont été racontés à mesure qu'ils s'accomplissaient, mais nous [illegible] que très peu de renseignemens sur [illegible] des rebelles et sur les mesures [illegible] du arrêter de concert avant de [illegible] leur coup de main.

[illegible] chef des révoltés, auquel on avait, dit-on, [illegible] le nom d'Anderson, n'était autre [illegible] capitaine Brown, qui s'est fait déjà [illegible] réputation au Kansas. On assure [illegible] les plans de révolte depuis [illegible] an, et qu'il avait loué, dans ce but, [illegible] à quatre milles d'Harper's Ferry. [illegible] la plupart étrangers à la lo[illegible] de mystérieuses réunions. [illegible] complices du capitaine Brown, on [illegible] Cook, qui a été maître d'é[illegible] les environs; Allen Evans, du Con[illegible], mais plus connu dans le Kansas; [illegible] Aaron Stephens, de Norwich (Con[illegible]) Kagg, de l'Ohio; Todd, du Maine et [illegible] de l'Ohio. Presque tous ces [illegible] joué un rôle plus ou moins actif [illegible] troubles du Kansas. D'après ce [illegible] apprendre de leurs intentions et [illegible] espérances, ils comptaient, dans le [illegible] qu'ils pourraient rester longtemps [illegible] de la ville, avoir du moins le temps [illegible] en Pennsylvanie, à la tête d'une [illegible] de nègres bien armés.

[illegible] en soit des plans et des projets [illegible] il paraît que le gouvernement en [illegible] connaissance par des lettres anony[illegible] auxquelles probablement le Président [illegible] accordé que peu d'importance. [illegible] d'ailleurs a fait preuve d'une ineptie [illegible] chez lui plus de courage que [illegible]. C'est un énergumène mais il n'a [illegible] seul moment été à la hauteur du rôle [illegible] pas craint d'aborder. Il a pu sus[illegible] émeute, il n'aurait jamais réussi à [illegible] une révolution dans l'Union ni même [illegible] sérieusement le gouvernement. [illegible] qui à la tête de deux douzaines de [illegible] ose proclamer l'insurrection, est [illegible] plus fou que criminel. Et où a-t-il [illegible] l'étendard de la révolte et frappé le premier coup? A Harper's Ferry, c'est-à-dire [illegible] petite distance des dépôts des troupes [illegible]-Unis, dans une partie de la Virginie [illegible] un nègre on compte trois blancs!

[illegible] s'est passé après la prise de l'arsenal [illegible] est connu de nos lecteurs. [illegible] des papiers saisis se trouvent [illegible] fort compromettantes pour la [illegible] des chefs du parti abolitioniste et [illegible]. L'Express de New York [illegible] le but des séditieux était de renverser le gouvernement fédéral et de proclamer la présidence de M. Wm H. Seward avec [illegible] Frederick Douglass, pour vice-président; M. Ch. Sumner, du Massachusetts, secrétaire d'Etat; M. Onawatomie [illegible] auteur de l'insurrection, secrétaire [illegible]; M. Wendell Phillips, secrétaire [illegible]; M. Wm L. Garrison, directeur [illegible] postes; le nègre Box Brown, secrétaire de l'intérieur; M. Thurlow Weed, [illegible] du trésor, et le juge Culver avo[illegible] général.

[illegible] trouvé dans la ferme de Brown un [illegible] projet de constitution provisoire [illegible] par ce monomane en vue de la réussite de son entreprise. Cette constitution [illegible] rédigée par les adversaires de l'esclavage [illegible] du peuple des Etats Unis. La chambre des Représentans devait se composer [illegible] membres au moins et de dix au plus, [illegible] tous les trois ans, ainsi que le président et le vice-président. Les autres articles [illegible] presque tous copiés de la constitution des Etats-Unis.

[illegible] empièterons pas sur le domaine de [illegible] correspondant télégraphique et nous [illegible] à enregistrer ses dépêches. Il [illegible] semble qu'on n'a jamais fait tant de [illegible] pour l'acte d'une vingtaine de force[illegible] insurgés n'ont occasionné un [illegible] déploiement de forces militaires. [illegible] qu'il ne faut jamais mépriser un [illegible] si petit qu'il soit, et qu'il est plus [illegible] d'exagérer les précautions que d'en [illegible] d'incomplètes et d'insuffisantes.

[illegible] GRANDE. — Nous avons des journaux [illegible] Brownsville jusqu'au 15 courant. Les secours attendus des autorités militaires à San [illegible] n'étaient pas encore arrivés, mais [illegible] les volontaires étaient prêts à se mettre en route pour le Rio Grande. Les citoyens de Brownsville avaient trois pièces [illegible] et assez de munitions pour résister [illegible] temps à l'attaque des bandits mexicains s'ils se présentaient de nouveau. Cortina, chef de ces derniers, était à Matamoros, [illegible] d'un garde qui le protégeait. Il a [illegible] sur la rive américaine un camp de [illegible] hommes.

Les nouvelles du nord du Mexique sont très [illegible] satisfaisantes. Les conflits y sont plus [illegible] que jamais et la désorganisation [illegible] s'accomplit rapidement.

Le payeur du steamer *Arizona*, arrivé de Brownsville, nous apprend que [illegible] ce mois, le shérif, à la tête de trente [illegible], s'est emparé d'un des lieutenants [illegible] les plus dangereux de Cortina. Ce misérable a été jugé et condamné à [illegible]. Cortina a sommé les autorités de lui [illegible] son compagnon, et a menacé de mettre Brownsville à feu et à sang si l'on osait [illegible] à exécution la sentence de mort prononcée contre son complice. Au départ du [illegible] la panique était extrême dans la [illegible] et le soir les familles qui habitent des [illegible] en bois les abandonnaient pour se [illegible] dans des maisons en briques. Les [illegible] ont organisé des patrouilles, mais [illegible] épuisés de fatigue et s'ils ne reçoivent pas bientôt des secours ils seront forcés d'abandonner la ville.

[illegible] comité de sureté a envoyé un messager à Washington pour prier le gouvernement [illegible] défendre la frontière du Rio Grande.

[illegible] rivière que nous venons de nommer, [illegible] de Brownsville, la situation est [illegible] critique: M. Neale, père du citoyen [illegible] qui a été tué par Cortinas, [illegible] dans son habitation par des [illegible] et des Mexicains. Toute la vallée du Rio Grande est à la merci des bandits.

[illegible] DE GRAINES DE COTON. — Nous appelons l'attention sur un avis que publient aujourd'hui dans nos colonnes MM. Blanchin [illegible] 44 Vieille Levée, au sujet des avantages de l'huile de graines de coton. Ces avantages frapperont tous ceux qui emploieront cette huile et qui pourront de la sorte [illegible] comparer à celles dont ils faisaient usage auparavant.

Mortalité.—Le Bureau de Santé annonce [illegible] y a eu cent vingt cinq décès dans les limites de la Nlle Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, 23 du courant.

Dépêches télégraphiques
Transmises à l'*Abeille*.

Le voyage du Great Eastern. — Le London Times. — Division dans le Cabinet Anglais. — Réception de Napoléon à Bordeaux. — Evacuation de Rome par les troupes françaises.—Avis commerciaux.

Québec, 24 octobre. — Le steamer *Anglo Saxon* est arrivé ici avec des avis d'Europe jusqu'au 12 courant.—Le *Nova Scotian*, parti de Québec, est arrivé le 12 à Liverpool.

ANGLETERRE.

L'opinion publique s'intéresse beaucoup, en Angleterre, au succès du steamer colossal *Great Eastern*.—Ce navire a fait la traversée de Portland à Holyhead en 48 heures; la distance est de 550 milles. Il restera à Holyhead dix ou douze jours, puis se rendra à Southampton. On doute qu'il parte pour l'Amérique avant l'hiver.

Le cabinet anglais s'est divisé au sujet de la question chinoise.

Robert Stephenson, le célèbre ingénieur anglais, se mourait aux dernières dates.

Le différend entre les ouvriers constructeurs de Londres et les patrons, n'est pas encore complètement réglé.

L'AFFAIRE DE SAN JUAN.

Le *Times* de Londres dit que la conduite du général Haynes, à San Juan, est une insulte pour le gouvernement anglais et que celui ci doit en demander raison.

NAPOLEON A BORDEAUX.

L'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie ont été reçus à Bordeaux avec enthousiasme. Le discours prononcé à cette occasion par l'empereur a fait une impression très favorable. Il a annoncé que les troupes françaises ne tarderaient pas à être rappelées de Rome.

MARCHES.

Liverpool, 12 octobre.—Farines fermes et en hausse de 6 d. à 1 sl. Provisions, bœuf et sucre fermes. Porc languissant à 50 sh. Café calme sans changement dans les prix.

Londres, 12 oct.—Sucre, café et thé fermes. Rien de changé sur les effets américains.

INCENDIE A LOUISVILLE.

Louisville, 23 oct. — Un grand incendie a éclaté ici, samedi soir. Les magasins de MM. Wilson Starbord, de MM. Poter et Buchanan, de J. Watson & Co, et de J. Crobb & Co, ont été en grande partie dévorés par les flammes. La perte s'élève à $10,000, mais l'assurance la couvre presque entièrement.

BARQUE SARAH.

Passe du Sud Ouest, 22 oct. — Le navire Morning Star, capitaine McKenzer, venant de Kingston, est arrivé ici sur lest. Le capitaine annonce que la barque Sarah, partie de Sabanilla (Nouvelle Grenade) pour New-York, a été assaillie, le 2 de ce mois, entre Cuba et St-Domingue, par un furieux ouragan qui lui a causé de très graves avaries. La barque a été obligée d'entrer à Kingston pour se faire réparer. Les passagers sont arrivés ici à bord du Star.

SUITE DES NOUVELLES PAR L'ANGLO SAXON.

Prières en faveur des Ducs d'Italie—Intrigues de l'Autriche et de l'Angleterre—Mouvements militaires en Italie—Désertion des soldats du Pape—Nouvelles de l'Inde et de la Chine—M. Ward n'est pas à Pékin.

Québec, 24 octobre—Les malles de l'*Anglo-Saxon* contiennent des détails intéressants, en outre de ceux déjà parvenus par le télégraphe, de la Pointe-aux-Pères.

FRANCE—Tous les évêques catholiques en France ont reçu ordre du Pape de faire des prières en chaire en faveur de la restauration des Ducs italiens.

Les journaux de Paris disent que Napoléon se fatigue des délais et des intrigues de l'Autriche à l'égard du règlement de la question italienne, et désire s'entendre plus intimement avec l'Angleterre.

L'*Univers*, journal considéré comme l'organe du parti prêtre, a reçu un avertissement au sujet d'un article qu'il a publié sur la Cochinchine.

Paris, 11 oct—Les trois pour cent ont clos à la Bourse à 69 fr. 55. Les affaires commerciales en France étaient sur un pied satisfaisant. Le blé et la farine ont augmenté de prix. Les vins de cette année sont d'une qualité inférieure.

ITALIE—Le consul français à Parme a reçu ordre de son gouvernement de se retirer, à moins que l'on ne fasse justice du meurtrier du comte Caurite. Le gouvernement de Parme s'est empressé de faire droit à la demande.

La liste de la souscription nationale pour l'achat d'un million de fusils se couvrait de signatures.

Les forces militaires de la Ligue italienne sont presque au complet. Des volontaires arrivant de la Vénétie se présentent chaque jour pour s'enrôler. Des déserteurs de l'armée du Pape viennent se ranger sous les étendards de Garibaldi.

Un mémoire de la Romagne a été adressé aux Grandes Puissances pour qu'elles donnent leur assentiment à l'annexion de ce duché au Piémont. Ce mémoire porte que le Pape a virtuellement abdiqué son autorité.

Le ministre sarde à Rome a placé ses nationaux sous l'égide du ministre français, et devait quitter Rome sous peu.

La reine douairière de Russie doit aller faire une tournée au Piémont. Le roi doit la recevoir à Gênes. On tire de ce fait la conclusion que la Russie accorde ses sympathies au Piémont.

Les levées d'impôts de la guerre doivent continuer en Vénétie jusqu'en novembre 1860.

Le *Times* de Londres dit que le manque de fonds du gouvernement central d'Italie a porté la France et l'Autriche à avoir plus de confiance dans le rétablissement des ducs sur leur trône.

Ce même journal parle de la non-réussite des agents toscans à obtenir un emprunt de deux millions à Londres.

L'ESPAGNE ET LE MAROC.—Le gouvernement de Maroc a demandé à l'Espagne un délai pour le règlement du différend survenu entre les deux gouvernements.

Le consul espagnol à Tanger a reçu l'ordre de son gouvernement de se retirer le 15 octobre, attendu que les troupes espagnoles devaient y entrer le 16, à moins que le différend ne fut réglé plus tôt.

D'après le *Times* le Maroc consentirait à satisfaire l'Espagne.

INDE—Des nouvelles de l'Inde, du 16 septembre, ont été reçues à Londres. Les rebelles de Nepaul et des frontières continuaient à inquiéter le gouvernement anglais.

Les troupes qui avaient quitté le service et qui sont de nouveau engagées pour la guerre contre la Chine, sont pour la plupart expédiées.

On disait vaguement à Calcutta que le comte de Clarendon devait remplacer lord Canning comme gouverneur-général de l'Inde.

CHINE—Des nouvelles de la Chine, en date du 10 septembre, disent que M. Ward, le ministre américain, continuait à négocier avec les mandarins, à l'embouchure du Peiho, et devait se mettre route, sous peu, pour Pékin.

La rivière et le grand-canal étaient toujours bloqués par les escadres anglaises et françaises.

China-Kang, chef des rebelles, a été tué par des hommes de son parti.

NOUVELLES D'EUROPE
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Arrivée de l'Ocean Queen.

Nouvelles difficultés survenues à la conférence de Zurich.

Pris d'un navire de la Nouvelle Orleans.

COTON FERME A LA CLOTURE.

New-York, 24 octobre.—Le steamer *Ocean Queen* est entré en ce port, ce soir. Il a quitté le Havre le 12 de ce mois, et a touché à Southampton le 13. Ses nouvelles sont conséquemment d'un jour plus récentes que celles de l'Anglo-Saxon.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 13 octobre—Les ventes durant les deux jours, mercredi et jeudi, ont été de 18,000 balles. Il y avait de bonnes demandes aux prix les plus élevés qui dominaient au départ de l'Anglo Saxon.

Consolidés—Londres 13—Au comptant, 95 5/8 à 95 7/8, ce qui indique une nouvelle baisse.

SINISTRES—Le navire *Québec*, de la Nouvelle Orléans, s'est perdu près du phare de Eddystone, le 11 octobre.

LA CONFERENCE DE ZURICH.

Des nouvelles de Zurich disent que l'Autriche a positivement refusé de diminuer le montant de la proportion de la dette que doit payer la Lombardie, et que la France et la Sardaigne ont proposé de soumettre cette question à l'arbitrage.

LE DIFFEREND A L'EGARD DE SAN JUAN.

Le *London News* dit qu'il y a de bonnes raisons pour supposer que le différend survenu entre les Etats Unis et l'Angleterre au sujet de l'île San Juan, sera réglé sous peu, à l'amiable. Il ajoute que le langage du gouvernement américain est ferme, mais qu'il démontre en même temps son désir de voir cette affaire réglée promptement et à l'amiable, sur une base juste et équitable.

L'HONORABLE J. R. GIDDINGS—Philadelphie, 24 octobre—L'honorable J. R. Giddings, l'éminent abolitioniste, a publié une notice dans laquelle il nie avoir été consulté par le trop célèbre Brown, dans la tentative de révolte à Harper's Ferry, ou dans toute autre occasion.

Washington, 24 oct—Une lettre insolente, qu'on prétend être de Cook, a été adressée au secrétaire de la guerre. Elle est datée de Chambersburg, Virginie. Cook menace de reprendre Harper's Ferry et Charlestown en Virginie, avec un corps de plusieurs milliers d'hommes; de briser les portes des prisons et de mettre en liberté les prisonniers, etc.

SYMPATHIES DES ABOLITIONISTES.

Boston, 24—Les abolitionistes de Worcester, Massachusetts, proposent de former une somme pour employer de bons avocats pour défendre Brown dans la poursuite qu'on lui intente en Virginie.

DIRECTORY.—Dans un avis inséré plus loin M. Gardner prie les hommes d'affaires qui voudraient modifier leur adresse dans le *Directory* pour 1860, qui sera bientôt mis sous presse, de lui signaler immédiatement les changements à faire.

SALON DE DAGUERREOTYPE DE JACOBS. — M. Ed. Jacobs, le photographe de talent que tout le monde connait, a repris la direction de ses anciens ateliers, rue du Camp, No 96. Ceux qui désirent un portrait au daguerréotype et une photographie qui ne laisse rien à désirer, n'ont qu'à s'adresser à M. Jacobs. Celui ci a rapporté d'Europe des instruments perfectionnés qui lui permettront de livrer à ses clients d'admirables épreuves. Nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce insérée plus loin.

GUILBEAUX ET GIEFERS. — MM. Guilbeaux et Giefers, 131 et 133, rue Royale, viennent de recevoir de France des articles de chasse, articles pour selliers et autres objets sur lesquels nous appelons l'attention publique. Ce sont des marchandises de choix que nous recommandons à qui de droit. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

MUSÉE DE VANNUCHI.—Le musée de Vannuchi est ouvert. Avis aux amateurs qui y ont passé des moments agréables l'année dernière et n'ont aucune objection à recommencer cette année.

L'établissement renferme plusieurs nouveautés parmi lesquelles nous citerons la bataille de Solferino, l'Empereur Napoléon, de grandeur naturelle, l'illustre Victor Emmanuel et Garibaldi dans un conseil de guerre.

LES BUCKLEYS attirent toujours la foule à l'Amphithéâtre. Leurs parodies des principaux opéras obtiennent un succès mérité.

POIGNARDÉ.—Les officiers Faget et Leclerc ont ramassé, hier après-midi, dans la rue Gallatin, un homme qui dit s'appeler James Warren. Ils l'ont fait transporter à l'hôpital.

Warren était pris de boisson. Un inconnu l'avait poignardé. Ses blessures ne sont pas graves.

ARRESTATION—M. Weysham, député du coroner a fait hier un affidavit dans lequel il accuse Pedro Ramos du meurtre de Thomas Brown.

Ramas a été arrêté par l'officier Barbin.—Le recorder a ordonné qu'il fut écroué en attendant l'interrogatoire.

PREMIERES COURS—Aucune affaire importante n'a été appelée hier devant la Première Cour de District.

L'avocat de District n'a pas trouvé lieu à poursuivre Mary Ann Ivert, accusée de larcin.

DÉSASTREUX INCENDIE. — L'incendie que nous avons annoncé à la hâte, dans notre dernier numéro, a éclaté, dimanche soir, entre onze heures et minuit et n'a été éteint qu'hier matin; c'est un des plus désastreux que nous ayons jamais été appelés à enregistrer. La perte n'excède guère $300,000 mais le nombre de maisons détruites est énorme et des centaines de malheureux sont aujourd'hui sans asile.

Le feu s'est déclaré chez Mlle Mary Vaux, marchande de modes et d'articles de fantaisie, dans une des bâtisses à deux étages situées dans la rue des Magasins, entre Felicity Road et Ste Marie, et connues sous le nom de "Hasting's Row". Le vent soufflait alors avec violence et changeait si fréquemment que les pompiers étaient pour ainsi dire dans l'impossibilité de combattre l'élément destructeur. Cette circonstance et le manque d'eau dans le Quatrième District sont les seules causes de ce nouveau désastre. Les firemen ont, comme toujours, travaillé avec un zèle et une persévérance admirable, mais leurs efforts ont été infructueux et si les flammes n'étaient venues s'arrêter aux murs de l'Asile des Orphelines de Ste-Elizabeth et de l'Eglise St-Alphonse, personne ne peut dire quelles auraient été les suites de cet incendie.

Toutes les bâtisses de la rue Constance, de la rue Ste Marie jusqu'à moitié chemin du Felicity Road, ont brulé. Dans la rue des Magasins, entre Ste Marie et St-André, jusqu'à l'Eglise, tout a été détruit. Le marché que la ville venait de faire construire pour remplacer celui qui avait brûlé, a pris feu à deux heures du matin et n'était peu après qu'un monceau de ruine. Les magasins en briques du triangle situé entre les rues Constance, Ste-Marie et Magasins ont complètement brulé. De là les flammes ont envahi et détruit la moitié de l'ilet situé dans la rue du Camp et faisant face à la rue Ste-Marie.

La bâtisse triangulaire qui se trouvait entre le marché et la rue du Camp, a disparu. De la rue Ste-Marie à la rue St-André, la moitié de l'ilet a brûlé—depuis l'angle de la rue des Magasins jusqu'à la ligne de continuation de la rue du Camp. L'ilet compris entre les rues St André, Joséphine, Magasins et Camp a été détruit, à l'exception d'une petite bâtisse de l'encoignure Joséphine et Camp.

Nous ne saurions donner les noms des propriétaires qui sont au nombre de plus de cent. On croit que la perte est de $287,000, partagée comme suit: bâtisses, $145,000; meubles, etc., $30,000; marchandises, $85,000; le marché, $27,000.

RIXE.—Le coroner a tenu hier une enquête, à bord du bateau de pêcheur le "Président Fillmore", dans le Nouveau Bassin, sur le corps d'Antonio Pobar.

Les témoignages établissent que Pobar s'était entendu avec deux irlandais qui devaient pêcher des huîtres pour lui dans le bayou Julie, à vingt-sept milles de la ville. Jeudi dernier, les individus arrivèrent, de leur excursion et quand Pobar, accompagné d'un de ses hommes, se présenta pour recevoir ses huîtres, les irlandais le lui refusèrent. Une querelle s'engagea et l'un des individus se saisit d'un fusil; le matelot détourna l'arme et le coup partit en l'air. Làdessus, l'irlandais prit un couteau et frappa Pobar, qui mourut instantanément. Le matelot et un autre pêcheur qui, témoin de la scène, était venu au secours de Pobar, furent tous deux blessés—le second au cœur. Les deux irlandais disparurent aussitôt après le crime.

ECHANGE DE POLITESSES.—Le capitaine du *Crusader*, M. Maffet, accompagné des officiers de cette corvette de guerre, est venu présenter ses respects, hier, aux autorités de notre ville.

Nous apprenons que le Maire, le commodore Rousseau, le Collecteur de la Douane et les officiers de la corporation se rendront ce matin à bord du *Crusader* qui montera le fleuve à midi afin de saluer la Nlle-Orléans.

LES FLIBUSTIERS.—Le commissaire Lusher a annoncé hier qu'il fera connaître sa décision après que le Grand Jury aura terminé l'enquête instituée dernièrement.

M. Lusher base son opinion sur la conduite du juge Marshall dans une circonstance semblable.

CHAUDIÈRES DU DR LEFEBVRE.—Lundi, dit le *Drapeau de l'Ascension*, nous nous sommes rendu sur l'habitation de M. Valery Landry, où l'on commençait à monter un équipage, avec les chaudières canelées du Dr Lefebvre. Nous avons été frappé de la simplicité de l'idée qui y a présidé, au point de nous demander comment il était possible qu'une amélioration aussi évidente se soit fait attendre jusqu'à nos jours.

Nous croyons, et nous sommes en cela d'accord avec beaucoup d'habitants très expérimentés, nous croyons au succès le plus complet des chaudières à canelures du Dr Lefebvre. D'ailleurs l'épreuve en sera faite avant la fin de la quinzaine; et comme elle sera doublement intéressante, au point de vue de l'utilité pratique et de la science, nous en parlerons longuement à nos lecteurs.

MEURTRES.

Nous avons à rapporter, dit l'*Echo de Lafayette* du 22 courant, deux meurtres sans pareil dans les annales de notre paroisse et qui viennent d'être commis sous des circonstances qui dénotent chez les auteurs que ce n'était pas leur coup d'essai. Deux personnes sexagénaires, Louis Simon et sa femme vivaient paisiblement et seuls, ils n'avaient pas même un domestique, dans le voisinage de "Sébastopol." Pendant de nombreuses années d'économie stricte, ils avaient amassé une somme considérable d'or et d'argent qu'ils gardaient chez eux sans avoir voulu s'en départir même comme un prêt. Les voisins n'étaient pas les seuls qui connaissaient bien tous les détails de la vie et des affaires de ces deux vieux solitaires. Dans la journée du 19 courant, une petite-fille de Simon se rend chez lui en promenade. Arrivée là elle s'aperçoit que la maison est en feu. Aussitôt elle se rend chez le plus proche voisin et lui demande s'il savait où était son grand'père. Sur la réponse négative qu'elle reçoit, elle lui annonce que la maison est en feu. A cette nouvelle, le voisin, avec quelques esclaves, se rend sur les lieux. Une des portes de la maison avait été défoncée, le mari et la femme avaient été tués, probablement dans leur cour, l'un, le vieux, à quelques pas de la galerie où l'on a trouvé une mare de sang auprès de laquelle se trouvait le bonnet de nuit du vieux. L'autre, la vieille, avait été tuée près d'une autre porte, au pignon de la maison, car là on a trouvé une autre mare de sang auprès de laquelle se trouvait le peigne de la vieille dame. Les cadavres avaient été transportés ou traînés dans la maison, ainsi qu'il a paru par les traces de sang que l'on a découvert du lieu où ils ont été probablement massacrés à l'endroit où l'on a trouvé ces cadâvres dans la maison, placés l'un à côté de l'autre, couverts de matelas et de couvertures et auxquels on avait mis le feu. Les auteurs de ce crime nous avaient mis le feu sans doute pour détruire toutes traces de leur méfait, mais leur espoir a été déçu d'une manière toute Providentielle. Le feu nécessairement a dû être étouffé par les matelas et les couvertures qui devaient servir à hâter la destruction de la maison et les cadavres avec leurs couvertures au lieu de flamber, ont été à petit feu réduits en charbon. Le vieux avait reçu deux coups à la tête et une blessure au côté droit de la poitrine. La vieille a reçu un coup qui semble avoir été fait par un instrument contondant sur le derrière du crâne. Il était du reste assez difficile de décider avec quelque certitude le genre d'instrument qui avait produit les blessures à cause de l'état dégradé des cadavres.

Le but des assassins était de voler. Ils avaient voulu se rendre maîtres de l'argent de ces deux sexagénaires. Le coffre-fort qui recelait le trésor est couvert de coups de hache au moyen de quoi on avait pensé pouvoir l'ouvrir. Mais leurs efforts ont été inutiles. Le coffre a résisté à leurs attaques, et les assassins ont dû quitter le lieu de leur double crime sans avoir pu atteindre le but qu'ils s'étaient proposés, d'emporter avec eux le fruit du travail et de l'économie de deux vieillards seuls et sans protection.

Jusqu'à présent les auteurs de ce crime sont inconnus. On ne sait pas même qui soupçonner.

EUROPE.

Nous avons reçu des journaux d'Europe jusqu'au 5 octobre pour l'Angleterre et jusqu'au 3 pour le continent.

Chaque jour qui s'écoule apporte, dit l'*Indépendance Belge*, une complication de plus dans les affaires d'Italie, sans que, par compensation, on voie poindre la solution qui doit débrouiller la situation. Le Congrès, sur la réunion duquel tant d'espérances s'étaient concentrées, tarde de plus en plus à se réaliser, et s'il est possible que, en fait, les négociations engagées pour sa constitution renferment toujours les mêmes chances de succès et se poursuivent avec énergie, du moins rien dans les apparences extérieures ne signale ce succès. Aussi la confiance qu'avait le public dans une entente commune de toutes les grandes puissances de l'Europe, pour fixer le sort de l'Italie, est elle fort ébranlée.

Dans les événements marchent vers un dénouement peu conforme à celui qu'indiquaient les préliminaires de Villafranca, et l'action cachée de la diplomatie semble rester impuissante à arrêter leur mouvement. Le Piémont, pénétré des devoirs de son rôle de champion de l'Italie, fort des droits que lui confère la confiance des populations, est prêt à risquer, dans les hasards d'une nouvelle lutte, les bénéfices qu'il a retirés de la dernière guerre, et il est soutenu dans cette voie périlleuse par la persistante activité des pays de l'Italie centrale qui se sont placés sous sa protection.

Les armoiries de la maison de Savoie ont été arborées sur tous les monuments publics de Bologne; tous les actes du gouvernement bolonais se feront désormais au nom de Sa Majesté régnante, le roi Victor-Emmanuel; tous les fonctionnaires ont été invités à prêter serment au Roi élu, au Statut de la Sardaigne et aux lois fondamentales de ce royaume. Ces mesures et les manifestations publiques qui en ont accompagné la promulgation empruntent une extrême gravité à la situation exceptionnelle du pays où elles se décrètent, et il n'est pas étonnant que ceux qui en ont pris la responsabilité se préparent, avec plus d'énergie que jamais, à les soutenir les armes à la main.

Le Saint-Siège n'a pas attendu ces faits pour protester contre leur accomplissement. Dès que la réponse du roi Victor Emmanuel aux offres de la députation de Bologne a été connue à Rome, le représentant de la Sardaigne près le Souverain-Pontife, le comte della Minerva, a reçu ses passe-ports. Si grave que soit cette rupture, elle n'est que le premier pas dans une voie de conflits entre les aspirations de l'Italie vers l'indépendance et l'unité, et les tendances de la théocratie.

Un certain nombre d'évêques français ont cru devoir prendre publiquement la défense du Pape et de son gouvernement temporel, contre les Romagnols qui ont secoué le joug d'une administration dénoncée à l'Europe comme déplorable, non-seulement par la voix publique, mais aussi par plusieurs gouvernements, en tête desquels se place le gouvernement français.

Le gouvernement de Parme poursuit dans le journal officiel du duché la publication destinée à justifier les accusations portées par lui contre la duchesse et ses conseillers, d'avoir méconnu les devoirs de la neutralité, d'une part, en faisant connaître au gouvernement autrichien les projets de ses ennemis, d'autre part, en insultant gravement la France et son souverain. Les pièces qu'il vient de tirer des cartons de l'administration déchue consistent, comme les précédentes, en lettres adressées de Vienne par le chargé d'affaires parmesan, M. Thomassin, au marquis Pallavicino, premier ministre de la duchesse, plus, en notes anonymes envoyées de Paris à M. Thomassin et que celui-ci transmettait à son gouvernement.

Ces pièces sont probablement les plus importantes du procès, car, si elles n'engagent pas directement l'ancienne administration ducale, elles trahissent du moins de sa part une complicité complaisante et des relations très intimes et très amicales avec la cour de Vienne.

Toutes les informations directes et indirectes que nous recevons d'Italie nous montrent les populations en parfaite harmonie d'idées et de sentiments avec ceux qui les gouvernent. Elles sont à la fois opposées à la restauration des princes dépossédés et à l'établissement d'une dynastie napoléonienne, au profit du cousin de l'empereur des Français. Leur unique désir, leur vœu le plus ardent, c'est l'indépendance de leur patrie et l'unité de l'Italie, qui, à leurs yeux, est le seul moyen d'assurer cette indépendance.

Voilà pourquoi les Italiens sont annexionistes et plutôt que de renoncer à leurs aspirations, ils se préparent à les défendre au besoin par la force des armes. Le sentiment qu'une guerre nouvelle éclatera au printems prochain entre l'Autriche et l'Italie est universellement répandu, et l'on envisage cette éventualité avec d'autant moins d'anxiété qu'aucune des déclarations du *Moniteur* ne s'est pas ébranlée la confiance dans le concours que l'Italie espère trouver chez l'empereur Napoléon, si la lutte éclate de nouveau. Non-seulement elle croit, avec une certaine apparence de raison, que la France ne pourrait jamais laisser l'Autriche reconquérir, et au delà, ce qui vient de lui être enlevé, mais encore; elle se persuade pas à se convaincre que l'empereur Napoléon puisse vouloir la pleine et entière exécution des préliminaires de Villafranca, en tant que ces stipulations contrarient les vœux du parti national.

Les moindres incidents, l'insertion au *Moniteur* de la réponse du roi Victor-Emmanuel à la députation des Romagnes, par exemple, sont interprétés en ce sens, et les contradictions, qui existent entre ces interprétations et les faits réels, sont mises sur le compte d'un antagonisme entre la politique personnelle de l'empereur Napoléon et celle que représente son ministère des affaires étrangères. Les correspondances de Paris nous ont déjà dit combien cette manière de voir et d'apprécier les choses est erronée, mais elle existe, elle porte ses fruits et il faut bien reconnaître que certains précédents de la question italienne sont de nature à l'expliquer.

ETATS PONTIFICAUX.

Bologne, 25 septembre.

Des renseignements dignes de foi me mettent à même de vous signaler quelques faits prouvant l'agitation qui règne dans les provinces encore soumises à la domination pontificale, et la mésintelligence qui existe entre les différents éléments dont se compose l'armée papale, qui serait naturellement appelée à comprimer des troubles s'ils venaient à se produire.

A Fano, Sinigaglia et Ancône le gouvernement de Pie IX court en ce moment de sérieux dangers. La dernière de ces villes surtout, révoltée et ramenée à l'obéissance par la ruse plutôt que par la force, serait le centre de l'émeute et le foyer de l'incendie révolutionnaire.

On vient de découvrir une correspondance très-compromettante pour un grand nombre de personnes. Celles sur lesquelles on a pu mettre la main ont été arrêtées. Il s'agit d'un complot dont les ramifications seraient étendues et comprendraient des hommes et des hommes élevés que l'autorité se reconnait tout à fait incapable de conjurer l'orage sans le secours d'une puissante armée. Des avocats, des employés, des particuliers, un certain nombre même d'officiers romains se trouveraient compromis, mais on n'ose pas procéder à une arrestation générale, dans la crainte de provoquer une collision des plus dangereuses. La masse du peuple n'attendrait même pour signal que l'emprisonnement de quelques personnages éminents pour s'insurger; la police sait, dit le correspondant à qui je dois ces détails et en qui j'ai une entière confiance, qu'il existe un dépôt caché d'armes, mais elle ignore le lieu de la cachette.

Telle est la situation d'Ancône qui règle, paraît-il, le mouvement des villes du littoral adriatique telles que Sinigaglia, Fano, Pesaro et de celles de l'intérieur telles que Osimo, Loreto, Recanati, jusqu'à Macerata.

Dans cet état de choses, le gouvernement romain vient d'appeler en toute hâte des troupes de Pesaro, de Pérouse et de Rome; elles se portent à marches forcées sur Ancône.

Mais l'armée pontificale, composée de tant d'éléments divers, n'a aucune homogénéité. Le gouvernement ne peut avoir confiance dans la fidélité des régiments indigènes. Les Autrichiens engagés sont hais des Romains aussi bien que des Suisses, dont ils provoquent la jalousie; ces derniers sont obligés de soutenir des conflits continuels, soit avec les *papalins*, soit avec les habitants qui les détestent, à cause des massacres de Pérouse.

Ainsi le gouvernement pontifical qui ne peut pas attaquer les *Légations*, faute de moyens suffisants, n'a pas non plus à se louer de la situation intérieure. Qu'arrivera-t-il, Dieu le sait, mais des événements de la plus gravité me paraissent imminents.

Une fausse alarme a eu lieu à Rimini dans la nuit du 24 au 25. Le 23e régiment a pris les armes et s'est porté en avant, mais arrivé à la *Cattolica* il a reçu l'ordre de s'arrêter sans passer la frontière. On a appris alors que deux patrouilles, l'une romaine, l'autre romagnole, avaient échangé quelques coups de fusil, et s'étaient retirées aussitôt.

(Extrait de la Légende des Siècles par V. Hugo)

La chanson des Aventuriers de la mer.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

Tom Robin, matelot de Douvre,
Au Phare nous abandonne,
Pour aller voir si l'on découvre
Satan, que l'archange enchaîne,
Quand un bâtiment noir entr'ouvre
La gueule rouge de l'Etna.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

En Calabre, une Tarentaise
Rendit fou Spitafangama;
A Gênes, Antagne fut aise
De rencontrer Mahollama;
L'amour ouvrit la parenthèse,
Le mariage la ferma.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

A Naple, Ebid, de Macédoine,
Fut pendu; c'était un faquin.
A Capri, l'on nous prit Antoine:
Aux galères pour un sequin!
A Messine, Ofani se fit moine
Et Gobbo se fit arlequin.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

Autre perte: André, de Pavie,
Pris par les Turcs à Lipari,
Entra, sans en avoir envie,
Au sérail, et, sous cet abri,
Devint vertueux pour la vie,
Ayant été fort amoindri.

En partant d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

Puis, trois de nous, que rien ne gêne,
Ni loi, ni Dieu, ni souveraine,
Allèrent, pour le prince Eugène
Aussi bien que pour Mazarin,
Aider Pompée à prendre Gène
Et d'Harcourt à prendre Turin.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

Vers Livourne nous rencontrâmes
Les vingt voiles du Sénéchal.
Quel beau combat! Quatorze prames
Et six galères contre un!
Mais, bah! rien qu'un bruit de nos rames
Toute la flotte s'enfuit.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

À Palma, nous eûmes Pescare,
Mais nous pensions la mer à tour;
Mais nous ne sommes trouble guère;
On se s'arrête pas un jour.
Devant Alger on fit la guerre,
A Gibraltar on fit l'amour.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

A nous dix, nous prîmes la ville;
—Et le roi lui-même!—Après quoi,
Maîtres du port, maîtres de l'île,
Ne sachant qu'en faire, ma foi,
D'une manière très civile,
Nous rendîmes la ville au roi.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

On fit des grands de Castille
Mes neuf compagnons de bonheur,
Qui s'en allèrent à Séville
Epouser des dames d'honneur.
Le roi me dit: "Veux-tu ma fille?"
Et je lui dis: "Merci, seigneur!"

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

"J'ai, là-bas, où des flots sans nombre
"Mugissent dans les nuits d'hiver
"Ma belle farouche à l'œil sombre,
"Au sourire charmant et fier,
"Qui, tous les soirs, chantant dans l'ombre,
"Vient m'attendre au bord de la mer.

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

"J'ai ma Fanchette à Pianosa.
"C'est là que mon cœur est resté.
"Le vent fraîchit, la mer frissonne,
"Je m'en retourne, en vérité!
"O roi! ta fille a sa couronne,
"Mais Fanchette a la beauté!"

En partant du golfe d'Otrante,
Nous étions trente;
Mais, en arrivant à Cadix,
Nous étions dix.

VICTOR HUGO.

Décédé hier, à 7 heures du soir, ALPHONSE JOSEPH PLAISANCE, âgé de 19 mois, fils de Stanislas Plaisance et de Augustine Deister. Les parents et amis des deux familles sont priés d'assister, sans autre invitation, au convoi funèbre qui partira de la demeure de son père, 136, rue du Quartier, entre Bourgogne et Remparts, aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après midi.

Décédée à Bordeaux (France), le 1er octobre, dame CLAIRE MENARD, épouse de Joseph Menard, de cette ville.

Service funèbre.

Vous êtes prié d'assister au service funèbre de feue Dame MARIE COURCELLE, qui sera célébré samedi, 29 du courant, à l'Eglise Ste Anne, à 7 heures et demie, sans autre invitation.

De la part de son époux. 25oct—5t

Service funèbre.

Pour Jean Armand Rodriguez.

Jeudi 27 octobre, à 8 heures et demie du matin, sera célébré à l'église la Trinité, rue de Ferdinand, entre Dauphine et Bourbon, un service funèbre pour le repos de l'âme de Jean Armand Rodriguez.

Les amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister. De la part de sa mère. 25 oct—3

ATTENTION

Marchandises sèches—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin et encan de E Roger & Co, No 28 rue de la Vieille Levée. Conditions—à la vente.

Le Shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, à la vente publique d'une propriété considérable à l'angle des rues Poydras et St-Pierre, (adjugé) Franken) [illegible]. Pour le détail et les conditions voir aux avis.

Les marchands de tabac à chiquer trouveront leur intérêt à assister à la vente à l'encan, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, au magasin de MM. A. Olsen & Co, No 91, rue Gravier, par l'intermédiaire de D. E. Morphy, encanteur.

L'immense réputation que "l'Amer du Dr Hostetter" s'est acquise depuis un an est la meilleure preuve de son efficacité. Cet Amer purifie, fortifie le système et facilite la digestion. On le considère partout comme un remède souverain, et c'est pour cela que le public devrait en acquérir. Le Hostetter Bitter a toujours été employé avec succès dans les cas les plus graves de crampes, diarrhée et faiblesse d'estomac.

A vendre par les droguistes et pharmaciens.
25oct—5t

MASS MEETINGS DE L'OPPOSITION.

Des Mass Meetings du Parti de l'Opposition de la Louisiane, auront lieu dans la ville de la Nlle-Orléans, aux endroits suivants:
Place Congo, 1er Dist. SAMEDI SOIR, 22 octobre
Place Washington, 3e Dist. MERCREDI soir 26 octob.
Place Cary, 4e Dist. SAMEDI SOIR, 29 octobre
Rue de Canal, 1er à 2e Dist. SAMEDI SOIR, 5 nov.
MM. Thos J Durant, A P Field, J J Michel, Christian Roselius et d'autres orateurs haranguerons les assemblées.
17oct—jusqu'au nov

AVIS.

FONDS à placer sur BILLETS, 24, rue BOURBON.
24 oct—3t

GALERIE DE JACOBS,
No 96, rue du Camp, Nouvelle Orléans,
E JACOBS à son ancien poste!!

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à la nombreuse clientèle de cette célèbre galerie de daguerréotype, d'ambrotype et de photographie, établie en 1845, qu'il s'est assuré, pour plusieurs années, les services de M. E Jacobs, l'ancien propriétaire qui vient d'arriver d'Europe avec tous les derniers perfectionnements. Les habitants peuvent donc être assurés qu'ils auront des portraits qui ne laisseront rien à désirer.

Des miniatures de toutes grandeurs, à l'huile, sur de l'ivoire ou autrement, de manière à satisfaire le goût et va mettre à la portée des moyens de chacun, sont pris dans le dernier genre. Des photographies simples ou peintes et de toutes grandeurs, prises sur l'original ou d'après des gravures — de bâtisses publiques ou particulières.

Les meilleurs artistes des Etats-Unis sont employés dans l'établissement et tout ce qui s'y fait est garanti.

On donne des leçons dans l'art.

La galerie est magnifiquement ornée d'une grande collection d'œuvres artistiques. Les dames et les messieurs sont invités à venir la voir.

Les prix sont modérés.
Conditions:—comptant sur livraison.
16oct—6m L. E. LIPMAN.

CHAMPAGNE.

M. A. TROUBLÉ est notre seul agent dans le Sud pour la vente et les ordres de notre vin.
F. BARBE & Co, Reims.

Le soussigné est agent pour la marque si favorablement connue des vins de CHAMPAGNE de Barbe & Co, de Reims. A. TROUBLÉ,
8sept—1m 66 ancien 77 rue Royale.

Dépôt d'Esclaves de Foster,
No 157, rue de la Commune, Nlle-Orléans.

[illegible]

Au Public.

Le NEW ORLEANS DIRECTORY de GARDNER pour 1860, étant sur le point d'aller sous presse, les négociants ou autres qui ont des raisons de croire qu'on les a omis lors de la dernière tournée, ou qui ont changé de genre d'affaires ou de résidence, sont priés de communiquer immédiatement tous les changements à l'éditeur, au No 3, Commercial Place. 25 oct—1

Changement de domicile.

[illegible]

Avis.

Le soussigné a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin, situé rue Bourbon, No 51, entre Conti et Bienville, le jeudi 20 courant. Il est en mesure d'offrir un assortiment complet de marchandises françaises et américaines [illegible]
12 oct—1m

Boulangerie Mechanical Star,
RUE THALIE,
No 1, rue Tchoupitoulas.
H. F. RICE, propriétaire.

Constamment en magasin, du pain de toute espèce. [illegible]

DEMANDE.

On demande plusieurs bonnes modistes, et aussi une demoiselle pour tenir le département des [illegible]. S'adresser à
20 oct JOHN TODD, 12 et 14 rue Chartres

[illegible] A vendre par W. F. [illegible] & Co.

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT A UN WRIT D'ELECTION daté du 1er de novembre 1859, à moi adressé par Son Excellence ROBERT C. WICKLIFFE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une ELECTION aura lieu le LUNDI, 7 de novembre 1859, à l'effet d'élire les officiers suivants:

Un Représentant de l'Etat de la Louisiane au trente-sixième Congrès des Etats-Unis pour le Premier District Congressionnel composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, située au-dessus de la rue de Canal [illegible]

Le Représentant de l'Etat de la Louisiane au trente-sixième Congrès des Etats-Unis pour le Deuxième District Congressionnel [illegible]

Il sera élu dans la Paroisse d'Orléans:
Un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur de l'Etat pour le terme de quatre années.
Un Secrétaire d'Etat et un Avocat-Général, pour le terme de quatre années.
Un Trésorier d'Etat, un Auditeur de Comptes Publics et un Surintendant de l'Education Publique, pour le terme de deux années.
Un Commissaire pour le Bureau des Travaux Publics, pour le Premier District d'Améliorations Internes [illegible]
Un Commissaire pour le Bureau des Travaux Publics, pour le Deuxième District d'Améliorations Internes [illegible]
Six Sénateurs à l'Assemblée Générale de l'Etat comme suit:
[illegible]
Représentants à l'Assemblée Générale de l'Etat comme suit:
Le Premier District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.
Le Deuxième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.
Le Troisième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira quatre représentants.
Le Quatrième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.
Le Cinquième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.
Le Sixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.
Le Septième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.
Le Huitième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.
Le Neuvième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.
Le Dixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Il sera en outre procédé au premier LUNDI de Novembre prochain 1859, [illegible]:
Un shérif pour la Paroisse d'Orléans.
Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans.
Un Avocat de District pour la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

[illegible]

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans,
3 d'octobre 1859.
26 oct—au 7 nov F. T. VARNEY, shérif.

Changement de domicile.
No 44, RUE St-CHARLES, No 44,
En face de l'Hôtel St-Charles.
B. PRADEL,
Fabricant d'instruments de Chirurgie et de Coutellerie,
BANDAGES ET APPAREILS ORTHOPÉDIQUES.
Seul dépôt, 44, rue St-Charles.
16 sept—6m

B. PRADEL,
44 Rue St-Charles, 44.
EN FACE DE L'HOTEL ST. CHARLES.

[illegible]

TICKET AMERICAIN INDEPENDANT.

Shérif	E S HARRISON.
Coroner	F N CROZAT.
Avocat du District	CHAS D DREUX.

Greffiers de Cours.

1re Cour de District	ADL P CLLERIN.
2e do	ALF. BOURSO.
3e do	[illegible] L. HUNLAY.
4e do	WM C. ADLD.
5e do	W. HUBBARD.
6e do	[illegible] WHITE.

Collecteurs de Taxes d'Etat.

[illegible]

Assesseurs d'Etat.

FRANCIS TURNER.
P. [illegible] BLASCO.
[illegible] POLK.
PETER KAHER.

Juges de Paix.

[illegible]

Constables de Juges de Paix.

[illegible]

Notice.

DANS un appel aux consommateurs et marchands d'huile, insérer dans divers journaux de notre ville, [illegible]

BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

Quartier Général, 1re Division—Milice de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 25 octobre 1859.
ORDRE GENERAUX No 3.

[illegible]

PERDU

[illegible]

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES
d'automne et d'hiver!
JOHN TODD,
12 et 14, rue de Chartres.

En attirant l'attention de sa nombreuse clientèle sur son magnifique ASSORTIMENT DE SOIERIES, d'ETOFFES NOUVELLES POUR ROBES, DENTELLES, BRODERIES, MANTEAUX, MANTELETS ET MODES.

[illegible]

MODES! MODES!

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES CITOYENS.

[illegible]

AYA PARA BITTERS.
Manufacturé par J. Chauvet.

[illegible]

LIBRAIRIE PAYA.

[illegible]

AUX DAMES!

[illegible]

A VENDRE.

[illegible]

J. M. & JOHN B. HOLLAND, AVOCATS.

J. M. HOLLAND,
NOTAIRE PUBLIC
ET
COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,
Rue St-Charles, No 79.

Nominations du parti Américain.

ELECTION DU 7 NOVEMBRE 1859.

[illegible]

GREFFIERS DES COURS.

[illegible]

COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT.

[illegible]

ASSESSEURS DE L'ETAT.

[illegible]

JUSTICES DE PAIX.

[illegible]

CONSTABLES.

[illegible]

CANDIDATS.

Charles Bienvenu
[illegible]

Candidat pour le Congrès.

Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane. 23 aout

TROISIEME JUSTICE DE PAIX.

[illegible] ARTHUR SAUCIER.

PAUL E. LARESCHE.
CANDIDAT A LA PLACE DE
Greffier de la Deuxième Cour de District.
L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

E. E. SCHLUTIUS,
Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix.
L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Club Américain du 7me Ward, 3me District.

[illegible]
E. D. LOVETT, secrétaire.

CLASSE DE SOLFEGE.

[illegible]

Fret pour le Texas—Chemin de fer des Opelousas.

[illegible]

GRISAILLES! GRISAILLES!

150 ROBES GRISAILLES, doubles jupes, à $12. A vendre par BODET & GUYDAN, Maison Rouge No 1, entre les deux Marchés, et encoignure Hôpital et Condé.

OUVERTURE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE PAR LA
MAISON E. GUITTARD,
Encoignure Ste Anne et Royale.
Bon marché excessif!!!

[illegible]

Pour d'artifice! Pour d'artifice!

[illegible]

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.
DECOUVERT ET PREPARE
Par P. MARMAY,
A Rion,—France.

[illegible]

A la Nouvelle-Orléans, rue Conti 44, entre Chartres et Royale, au magasin de Pianos de M. A. D. FLANDRAIN.

CORSETS.

Seule fabrique de Corsets.

[illegible]

LIBRAIRIE PAYA.
En vente:
LA LEGENDE DES SIECLES.
[illegible]
Par VICTOR HUGO.

500 Fusils. Fusils.

[illegible]

Demande de logement.

[illegible]

VETEMENTS D'HIVER!!

[illegible]

ANATOLE VOISIN

[illegible]

TICKET DEMOCRATIQUE REGULIER

Gouverneur:
THOMAS O. MOORE,
DE RAPIDES.

Lieutenant-Gouverneur:
H. M. HYAMS,
D'ORLÉANS.

Secrétaire d'Etat:
P. D. HARDY,
DE ST LANDRY.

Avocat-Général:
T. J. SEMMES,
D'ORLÉANS.

Auditeur:
S. W. ROBERTSON,
D'IBERVILLE.

Trésorier:
B. L. DEFRESSE,
DE JACKSON.

Surintendant de l'Education Publique:
HENRY AVERY,
D'EST-BATON ROUGE.

Pour le Congrès,
DEUXIEME DISTRICT:
MILES TAYLOR.

12,000 PIASTRES
A PLACER
Sur première hypothèque.

S'adresser à M. J. BREITE,
24 oct 12, rue St-Charles

BLANCHISSEUSE.

[illegible]

Théâtre d'Orléans.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Nouvelle Maison
LUCAS & MASSON,
ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,

[illegible]

Modes Modes Modes
Ed. ADLER, importateur,
86, rue Royale (au premier.)

[illegible]

C. CHAPOTEL, ferblantier.

[illegible]

COUVERTURES FRANÇAISES
DE 3 POINTS.

[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible]

Changement de local.

[illegible]

J. A. LAFAURIE,
DISTILLATEUR,
No 32, rue Conti.

[illegible]

Changement de local.
A. Seurnenager & Bernard,

[illegible]

Aux Cordonniers.

[illegible]

CHAMPAGNE—[illegible]

ACCOUCHEUSE.

[illegible]

Sabots! Sabots!

[illegible]

Coke à bon marché.

[illegible]

Couvertures. Couvertures.

[illegible]

E. H. ELAM.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

SOCIETE DE MUSIQUE CLASSIQUE.

[illegible]

GARDE A VOUS!!
Chasseurs à pied de la Louisiane.

[illegible]

THEATRE D'ORLEANS

[illegible]

PIANOS, HARMONIUMS
ET
PIANOS MECANIQUES.
Ade FLANDRAIN,
44 rue Conti, entre Chartres et Royale.

[illegible]

PIANO MECANIQUE.

[illegible]

Corsets à l'Impératrice.

[illegible]

A. ELIE

[illegible]

GRAND DEBALLAGE!

[illegible]

JOHN PETIT,
Au Vieux Marché.

[illegible]

Ver. HUGO.

[illegible]

Notice.

[illegible]

Magasin de Cigares de Plus Ultra.

[illegible]

Changement de domicile.
A. FLANDRY,

[illegible]

AUX COURTIERS DE SUCRE.

[illegible]

Aux planteurs de sucre.

[illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES.

[illegible]

A vendre pour la campagne.

[illegible]